KIZUNA GLOBAL CONSULTING

Les Cahiers Kizuna

絆

N°8 · S2 2026 · BANQUE · ASSURANCE · MARCHÉS · RÉGLEMENTATION



Compte à rebours *2027*

FRTB au 1er janvier, Solvabilité 2 révisée au 30 janvier, AMLR en juillet, T+1 en octobre, IA à haut risque en décembre : au second semestre 2026, les échéances de 2027 cessent d'être lointaines

- BCE : facilité de dépôt relevée à 2,50 %
- Solvabilité 2 révisée : dernière ligne droite
- T+1, titrisation, intégration des marchés
- FRTB : la date tient, avec un filet de sécurité
- AMLA : les normes finalisées, la sélection en 2027
- Maroc : loi bancaire 87.21 et nouvelle classification des créances

ÉDITORIAL

Les dates *qui tiennent*

Au second semestre 2026, le calendrier réglementaire européen a changé de nature : il ne s'agit plus de reporter, mais d'arriver à l'heure.

Le premier semestre avait été celui des reports. Celui-ci est celui des dates qui tiennent. Le FRTB s'appliquera le 1er janvier 2027 : la Commission a choisi d'aménager le texte plutôt que de le décaler une troisième fois[5]. Solvabilité 2 révisée s'appliquera le 30 janvier[14]. Le règlement LCB-FT, le 10 juillet[20]. Le règlement-livraison à T+1, le 11 octobre[24]. Les obligations à haut risque de l'AI Act, le 2 décembre[32].

Dans le même temps, l'environnement continue de se durcir : le 10 septembre, la BCE relève de nouveau ses taux[2]. Et Bruxelles ouvre le chantier suivant : la compétitivité des banques européennes, avec un paquet législatif annoncé pour le premier trimestre 2027[9].

Ce numéro est donc construit comme un compte à rebours : pour chaque texte, ce qui a été fixé au semestre et ce qui reste à faire avant l'échéance.

Bonne lecture.

> *En 2026, on gagnait du temps. En 2027, on rend les copies.*

L'éditorial de Kizuna Global Consulting

N°8 · S2 2026

Au *sommaire*

— Éditorial 02
Les dates qui tiennent

— L'essentiel 04
Dix faits, une page

— Chronologie 05
Le semestre, quinze dates

01 La BCE resserre encore 06
Politique monétaire

02 FRTB : la date tient 08
Bâle III, output floor, compétitivité

03 Solvabilité 2 : la dernière ligne droite 10
Assurance

04 AMLA : les règles s'écrivent 12
LCB-FT

05 T+1, titrisation, intégration 13
Marchés de capitaux

06 IA, crypto, paiements 15
Numérique

— Le compte à rebours 16
Synthèse : les échéances de 2027

MA Focus Maroc 17
Une loi bancaire, de nouvelles règles

— La matrice des impacts 19

— Chiffres clés 20

— Et ensuite ? 21
Calendrier et leçons

— Glossaire 22

— Sources 23

EN UNE PAGE

L'essentiel du *semestre*

01 — 23 JUILLET · 10 SEPTEMBRE
La **BCE** laisse ses taux inchangés en juillet, puis relève la facilité de dépôt à 2,50 % en septembre.[1,2]

02 — 17 JUILLET
La Commission publie sa communication sur la **compétitivité bancaire** ; paquet législatif attendu au 1er trimestre 2027.[9]

03 — 24 JUILLET
L'**omnibus IA** est publié au Journal officiel : haut risque au 2 décembre 2027 et au 2 août 2028.[32]

04 — 11 SEPTEMBRE
Publication du règlement délégué 2026/1221 : le **FRTB** s'appliquera au 1er janvier 2027, avec des aménagements temporaires.[6]

05 — 1ER OCTOBRE
L'**AMLA** finalise trois normes techniques, dont la vigilance à l'égard de la clientèle.[21]

06 — 9 OCTOBRE
Le Conseil s'accorde sur l'**intégration des marchés** ; l'EBA publie son tableau de bord CRR3.[28,8]

07 — 14 OCTOBRE
L'EBA classe **USDC** premier jeton de monnaie électronique significatif ; supervision partagée depuis le 12 novembre.[35]

08 — 21 OCTOBRE
Accord politique sur la révision du cadre de la **titrisation**.[26]

09 — 22 SEPT. · 22 OCT.
Bank Al-Maghrib maintient son taux à 2,25 % ; le CEC valide dix nouveaux textes.[40,44]

10 — 9 · 12 NOVEMBRE
L'EBA allège le **stress test 2027** ; l'EIOPA confirme la préparation de **Solvabilité 2** au 30 janvier 2027.[11,16]

LA FRISE DU SEMESTRE

Le semestre, *quinze dates*

17 juil. — Compétitivité bancaire
Communication de la Commission

20 juil. — T+1 : l'ESMA presse les acteurs
Première échéance au 7 décembre 2026

24 juil. — Omnibus IA au Journal officiel
Règlement (UE) 2026/1744

3 août — FRTB : lettre de non-action de l'EBA
Frontière portefeuille de négociation

Août — Maroc : loi 87.21 publiée
Bulletin officiel n° 7533

10 sept. — BCE : hausse de 25 pb
Facilité de dépôt à 2,50 %

11 sept. — FRTB : règlement délégué 2026/1221
Application au 1er janvier 2027

22 sept. — Bank Al-Maghrib à 2,25 %
Croissance 2026 prévue à 4,4 %

1er oct. — AMLA : trois normes finalisées
Vigilance, relations d'affaires, groupes

1er oct. — Maroc : interchange à 0,5 %
Paiements nationaux par carte

9 oct. — Intégration des marchés
Orientation générale du Conseil

14 oct. — USDC jeton significatif
Première décision de l'EBA sous MiCA

21 oct. — Titrisation : accord politique
Catégorie « résiliente »

29 oct. — BCE : taux inchangés
Facilité de dépôt à 2,50 %

9 nov. — Stress test 2027
55 % de données en moins

Sources : voir références en fin de numéro.



01

DOSSIER · POLITIQUE MONÉTAIRE

La BCE resserre encore

Après la hausse de juin, la BCE marque une pause en juillet puis relève de nouveau ses taux le 10 septembre. Le scénario d'une remontée durable s'installe.

23 JUILLET : LA PAUSE

Le Conseil des gouverneurs laisse ses trois taux inchangés : facilité de dépôt à **2,25 %**, refinancement à 2,40 %, prêt marginal à 2,65 %[1].

10 SEPTEMBRE : LA DEUXIÈME HAUSSE

Les trois taux sont relevés de **25 points de base** : facilité de dépôt à **2,50 %**, refinancement à 2,65 %, prêt marginal à 2,90 %, à compter du 16 septembre[2].

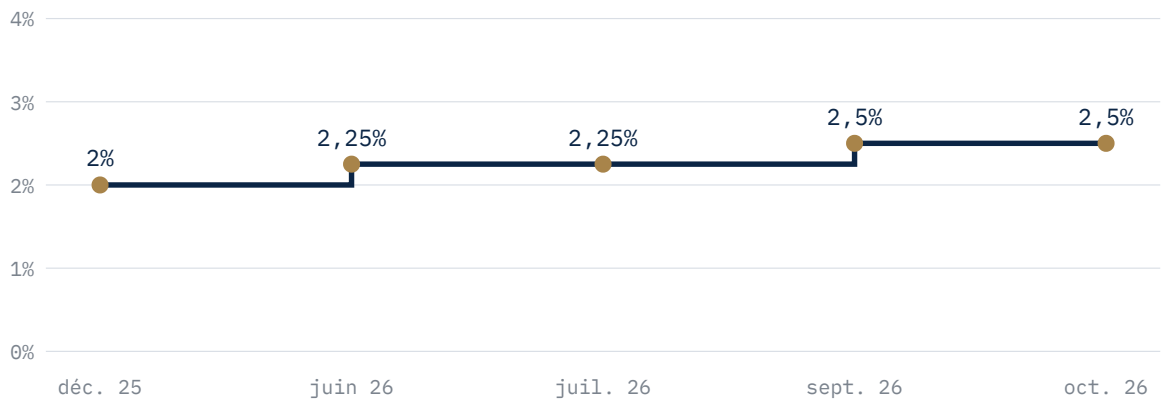
EN BREF

- Juillet : statu quo[1].
- Septembre : +25 pb[2].
- Octobre : statu quo à 2,50 %[3].
- Prochaine décision : 17 décembre[4].

29 OCTOBRE : MAINTENIR LE NIVEAU

Le 29 octobre, la BCE laisse ses taux à 2,50 %, en citant le choc énergétique et le resserrement des conditions de financement[3]. Prochaine réunion de politique monétaire : les 16 et 17 décembre 2026[4].

FACILITÉ DE DÉPÔT DE LA BCE (EN %)



Sources : BCE[1,2,3].

CE QUE CELA CHANGE POUR LES STRESS TESTS

Le stress test européen 2027 sera lancé fin janvier 2027, avec la publication des scénarios macroéconomiques et climatiques ; les résultats sont attendus fin juillet 2027[11]. Les banques y entreront avec un niveau de taux plus élevé de 50 points de base qu'au début de 2026.

> *En six mois, la BCE a remonté ses taux deux fois. Les hypothèses de taux bas des plans 2026 sont devenues des scénarios de stress.*

LE REGARD KIZUNA

Deux hausses en un semestre touchent directement la marge d'intérêt, le comportement des dépôts et la valorisation des portefeuilles obligataires. Les budgets 2027 en cours de finalisation doivent partir des taux actuels, et non des anticipations du début d'année.

QUESTIONS À SE POSER

- Notre budget 2027 repose-t-il sur une facilité de dépôt à 2,50 % ?
- Nos hypothèses d'écoulement des dépôts ont-elles été recalibrées depuis juin ?
- Nos moins-values latentes obligataires sont-elles suivies dans le pilotage du capital ?



02

DOSSIER · BANQUE

FRTB : la date tient

Plutôt qu'un troisième report, la Commission a choisi d'aménager le FRTB. Il s'appliquera au 1er janvier 2027, avec un filet de sécurité de trois ans.

UN REPORT IMPOSSIBLE

Le pouvoir de report de deux ans prévu par CRR3 était **épuisé**. Le 4 juin 2026, la Commission adopte donc un règlement délégué d'aménagements temporaires, applicables trois ans à compter du 1er janvier 2027, jusqu'au 31 décembre 2029[5].

LE TEXTE EST PUBLIÉ

Sans objection du Parlement ni du Conseil, il devient le **règlement délégué (UE) 2026/1221**, publié au Journal officiel le 11 septembre 2026[6].

EN BREF

- FRTB applicable au 1er janvier 2027[6].
- Aménagements jusqu'au 31 décembre 2029[5].
- Lettre de non-action de l'EBA le 3 août[7].

CE QUE CONTIENNENT LES AMÉNAGEMENTS

- le test d'attribution des résultats (PLAT) sert au suivi, sans conséquence en capital ;
- des facteurs de risque non modélisables assouplis, une transparence partielle pour les fonds ;
- un **multiplicateur propre à chaque établissement**, qui ramène les exigences FRTB au niveau d'avant la réforme[6].

Le 3 août, l'EBA publie une lettre de non-action sur la frontière entre portefeuille de négociation et portefeuille bancaire, valable jusqu'au 31 décembre 2029 au plus tard, et des précisions techniques sur le multiplicateur[7].

L'OUTPUT FLOOR EN CHIFFRES

Sur 129 banques (données du deuxième trimestre 2026), l'EBA projette un CET1 moyen de **15,1 %** à pleine application de CRR3 ; 33 établissements seraient contraints par l'output floor[8].

LA SUITE : LA COMPÉTITIVITÉ

Le 17 juillet, la Commission identifie trois problèmes : la fragmentation nationale, une transposition de Bâle III mal adaptée aux spécificités européennes, et une complexité excessive. Un paquet législatif est annoncé pour le premier trimestre 2027[9]. Aux États-Unis, les projets de règles finales de Bâle III ont été transmis à la Maison-Blanche le 13 novembre ; aucune date de publication n'est annoncée[10].

> *Le FRTB ne recule plus. Il s'adoucit, pour trois ans.*

QUESTIONS À SE POSER

- Notre production FRTB est-elle prête pour le premier arrêté de 2027 ?
- Avons-nous calculé notre multiplicateur et documenté son usage ?
- Qu'attendons-nous du paquet compétitivité, et qui le suit chez nous ?



03

DOSSIER · ASSURANCE

Solvabilité 2 : la dernière ligne droite

Le 30 janvier 2027, la révision de Solvabilité 2 s'applique. Au second semestre 2026, les derniers textes se mettent en place.

LE RÈGLEMENT DÉLÉGUÉ

Le règlement délégué (UE) **2026/269**, publié en février 2026, s'applique le **30 janvier 2027**. La baisse du coût du capital réduit la marge de risque d'environ 21 % ; l'ajustement pour volatilité est revu ; le rapport sur la solvabilité (SFCR) est scindé en une partie pour les assurés et une partie pour les analystes[14].

EN BREF

- Application le 30 janvier 2027[14].
- Marge de risque : environ −21 %[14].
- Préparation sur la taxonomie 2.10.0[16].

LE REPORTING : LES INSTRUCTIONS PASSENT EN LIGNE

Le 12 novembre, l'EIOPA accepte la proposition de la Commission de sortir les instructions de reporting et de publication des normes techniques (ITS) pour les publier sur son site, dès l'adoption des ITS. Le fond de ses projets du 30 mars 2026 ne change pas : la préparation au 30 janvier 2027 se poursuit sur la base de ces projets et de la taxonomie 2.10.0[16].

LA MARGE DE RISQUE SIMPLIFIÉE

Un second acte délégué, du 8 octobre 2026, encadre le calcul simplifié de la marge de risque ; il est en cours d'examen par le Parlement et le Conseil[15].

LES ASSUREURS DÉTENUS PAR LE PRIVATE EQUITY

Le 6 octobre, l'EIOPA publie une déclaration de supervision commune : structures de financement, distributions, réassurance intragroupe et conflits d'intérêts[17].

EN FRANCE, DES BILANS SOLIDES

Selon l'ACPR, le taux de couverture du capital de solvabilité requis atteint **250 %** fin juin 2026, contre 244 % un an plus tôt[18].

> *À dix semaines de l'échéance, la question n'est plus de comprendre la révision, mais de produire le premier reporting.*

QUESTIONS À SE POSER

- Nos outils de reporting sont-ils testés sur la taxonomie 2.10.0 ?
- Qui suivra les instructions en ligne de l'EIOPA, et à quelle fréquence ?
- Le nouveau SFCR en deux parties est-il prêt à être rédigé ?

DOSSIER 04 · LCB-FT

AMLA : *les règles s'écrivent*

Le règlement LCB-FT (AMLR) s'appliquera le 10 juillet 2027. Au second semestre 2026, l'AMLA écrit les règles du jeu.

1ER OCTOBRE : TROIS NORMES FINALISÉES

L'AMLA finalise ses projets de normes techniques sur la **vigilance à l'égard de la clientèle**, sur les relations d'affaires et opérations occasionnelles liées, et sur les exigences applicables aux groupes[21]. Elle les transmet à la Commission pour adoption et propose une période de transition de six mois après leur publication au Journal officiel[22].

7 OCTOBRE : LA BASE CENTRALE

L'AMLA consulte sur les normes de la base de données centrale LCB-FT, alimentée par les superviseurs nationaux[23].

LA SUPERVISION DIRECTE

Les superviseurs nationaux devaient remettre leurs données au 15 août 2026 ; la sélection des entités aura lieu en 2027, pour une supervision directe à partir de 2028[19]. Jusqu'à 40 établissements de crédit et financiers sont concernés[20].

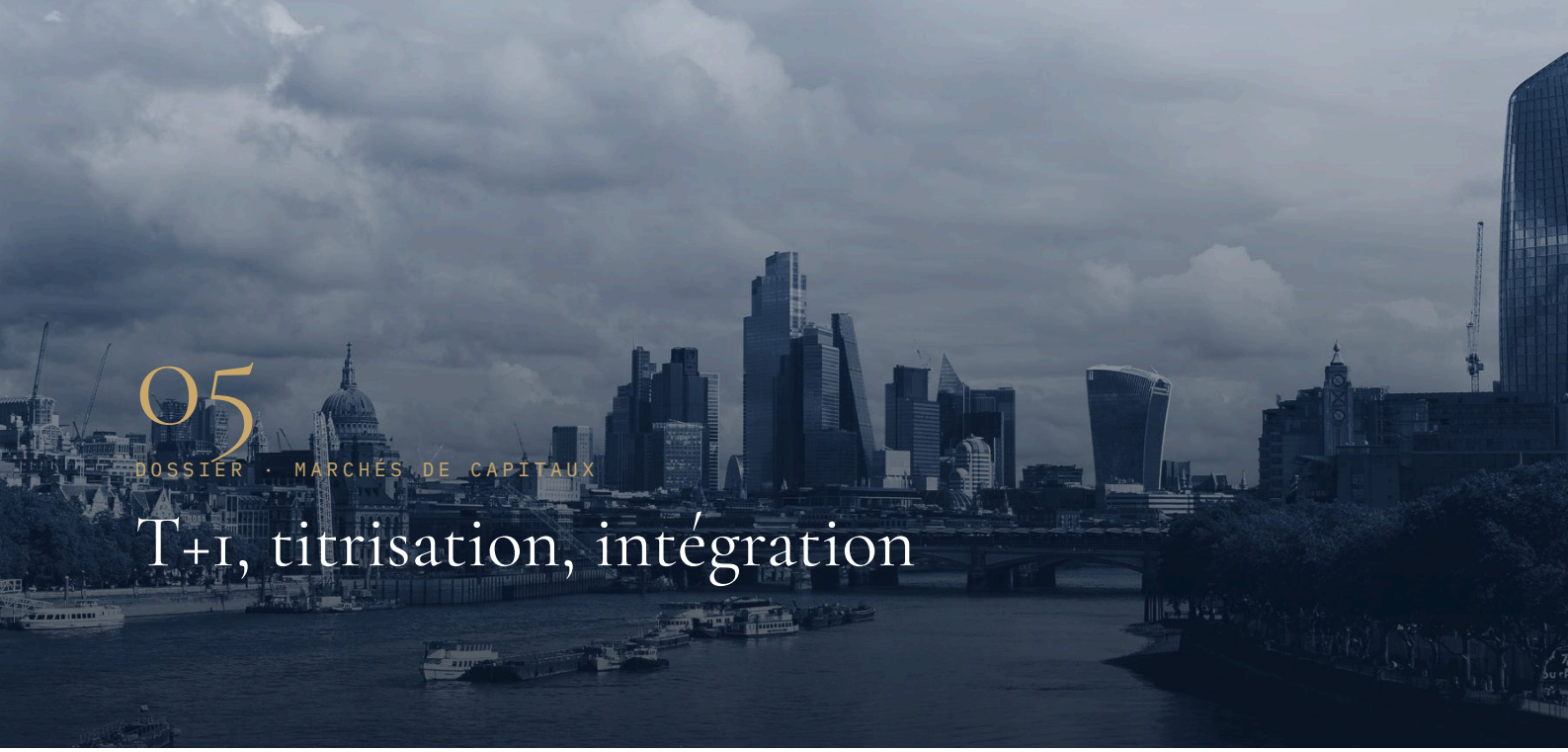
> *La vigilance à l'égard de la clientèle sera bientôt la même partout dans l'Union. Les écarts entre filiales deviendront visibles.*

LE REGARD KIZUNA

Les normes sur la vigilance changent les données à collecter et les règles de mise à jour des dossiers clients. Avec une transition de six mois seulement, l'analyse d'écart doit commencer sur les projets de textes, sans attendre leur publication.

QUESTIONS À SE POSER

- Avons-nous comparé nos procédures KYC aux projets de normes de l'AMLA ?
- Sommes-nous susceptibles d'être sélectionnés pour la supervision directe ?



05

DOSSIER · MARCHÉS DE CAPITAUX

T+1, titrisation, intégration

Trois chantiers de marché avancent en même temps : le règlement-livraison à T+1, la titrisation et l'intégration de la supervision.

T+1 : DEUX DATES

Première échéance le **7 décembre 2026** pour les allocations et confirmations ; bascule à T+1 le **11 octobre 2027**[24]. Le 16 octobre, l'ESMA déclare le cadre réglementaire complet ; à partir du 7 décembre, les messages électroniques standardisés deviennent obligatoires[25].

EN BREF

- T+1 : 7 décembre 2026 puis 11 octobre 2027[24].
- Titrisation : accord le 21 octobre[26].
- Intégration : vote ECON prévu le 1er décembre[29].

21 OCTOBRE : LA TITRISATION

Le Conseil et le Parlement trouvent un accord politique : nouvelle catégorie « résiliente », label STS renforcé, exigences de capital recalibrées et supervision européenne des vérificateurs STS[26]. Selon une première analyse, les planchers de pondération seraient de 5 % pour les STS résilientes et de 7 % pour les autres STS, et le nombre de champs des modèles publics baisserait d'au moins 35 % ; les textes définitifs ne sont pas encore publiés[27].

9 OCTOBRE : L'INTÉGRATION DES MARCHÉS

Le Conseil s'accorde sur les éléments clés de son orientation générale : supervision directe par l'ESMA des plateformes, chambres de compensation, dépositaires centraux et prestataires crypto significatifs, et transition de deux ans[28]. Le vote de la commission ECON est prévu le 1er décembre 2026[29].

LA TOKENISATION S'ORGANISE

L'ESMA consulte jusqu'au 15 janvier 2027 sur le collatéral tokenisé en compensation centrale[30]. La BCE, la Commission et l'ESMA appellent à rejoindre un groupe européen de standards de tokenisation, candidatures jusqu'au 27 novembre 2026[31].

> *Le 7 décembre 2026 est la première vraie échéance de T+1. Elle arrive avant la fin de l'année.*

QUESTIONS À SE POSER

- Nos allocations et confirmations sont-elles prêtes pour le 7 décembre ?
- Quelles opérations de titrisation deviennent rentables avec le nouveau cadre ?

DOSSIER 06 · NUMÉRIQUE

IA, crypto, *paiements*

IA, crypto-actifs, euro numérique, paiements : le numérique financier entre dans sa phase d'application.

L'AI ACT : LES NOUVELLES DATES SONT FIXÉES

Le règlement (UE) **2026/1744** est publié le 24 juillet et entre en vigueur le 27 juillet : systèmes à haut risque de l'annexe III au **2 décembre 2027**, de l'annexe I au 2 août 2028[32]. Le marquage des contenus générés reste exigé au 2 décembre 2026[33].

MICA : LA FIN DE LA TRANSITION

Depuis le 1er juillet 2026, les prestataires non agréés ne peuvent plus accueillir de nouveaux clients et doivent organiser leur sortie[34]. Le 8 octobre, l'ESMA demande aux prestataires de cesser leurs services sur les stablecoins non conformes[36]. Le 14 octobre, l'EBA classe USDC comme premier jeton de monnaie électronique significatif ; depuis le 12 novembre, elle en supervise les fonds propres, les réserves et la liquidité, aux côtés de l'ACPR[35].

EURO NUMÉRIQUE ET PAIEMENTS

Les trilogues sur l'euro numérique se poursuivent ; un projet pilote est prévu à partir du second semestre 2027 et une première émission possible en 2029[37,38]. Le Conseil a adopté sa position en première lecture sur PSD3 et le règlement sur les services de paiement le 29 octobre ; le vote du Parlement reste à venir[39].

> *Le 2 décembre 2027 n'est plus une hypothèse : c'est une date publiée au Journal officiel.*

LE REGARD KIZUNA

Pour le scoring de crédit et la tarification en assurance vie et santé, l'inventaire et la gouvernance des modèles doivent être bouclés en 2027. Le calendrier est désormais fixé par un texte publié.

SYNTHÈSE

Le compte *à rebours*

Toutes les échéances de 2027 citées dans ce numéro, classées par trimestre.

TRIMESTRE	BANQUE ET MARCHÉS	ASSURANCE, LCB-FT, NUMÉRIQUE
T1 2027	FRTB au 1er janvier[6] ; lancement du stress test fin janvier[11] ; paquet compétitivité[9]	Solvabilité 2 révisée au 30 janvier[14] ; fin de la consultation ESMA sur le collatéral tokenisé le 15 janvier[30]
T2 2027	Stress test : soumissions fin avril et fin mai[11]	—
T3 2027	Résultats du stress test fin juillet[11]	AMLR applicable le 10 juillet[20]
T4 2027	T+1 le 11 octobre[24] ; première date de référence du reporting EBA simplifié en décembre[12]	AI Act, haut risque (annexe III), le 2 décembre[32]

CE QUE DIT LE TABLEAU

Le premier trimestre concentre deux échéances lourdes, le FRTB et Solvabilité 2. Le second semestre en concentre trois : AMLR, T+1 et AI Act. Et les deux premières tombent dans les deux mois qui suivent la parution de ce numéro.

> *Un compte à rebours se gère à rebours : on part de la date et on remonte jusqu'à aujourd'hui.*

LE REGARD KIZUNA

Le risque principal de 2027 n'est pas un texte en particulier, mais leur superposition : les mêmes équipes risques, finance, conformité et informatique porteront plusieurs échéances dans le même trimestre. Un plan de charge consolidé, arbitré au niveau de la direction, devient indispensable.

QUESTIONS À SE POSER

- Disposons-nous d'un calendrier réglementaire 2027 consolidé, toutes directions confondues ?
- Quelles équipes portent plus de deux échéances dans le même trimestre ?



MA

FOCUS · MAROC

Une loi bancaire, de nouvelles règles

Au second semestre 2026, le Maroc renforce son cadre bancaire : loi 87.21 publiée, dix textes validés par le CEC, et une nouvelle classification des créances au 1er janvier 2027.

22 SEPTEMBRE : UN TAUX INCHANGÉ

Bank Al-Maghrib maintient son taux directeur à **2,25 %**. Elle prévoit une croissance de **4,4 %** en 2026, puis 2,9 % en 2027, et une inflation de 0,7 % en 2026[40]. Prochaine réunion du Conseil : le 15 décembre 2026[41].

EN BREF

- Loi 87.21 publiée au BO n° 7533[42].
- Interchange plafonné à 0,5 %[43].
- Nouvelle classification des créances en 2027[45].

LOI 87.21 : LA RÉSOLUTION BANCAIRE

Adoptée par les deux chambres, la réforme de la loi bancaire est publiée au Bulletin officiel n° 7533 : elle renforce les outils de prévention et de traitement des crises bancaires[42].

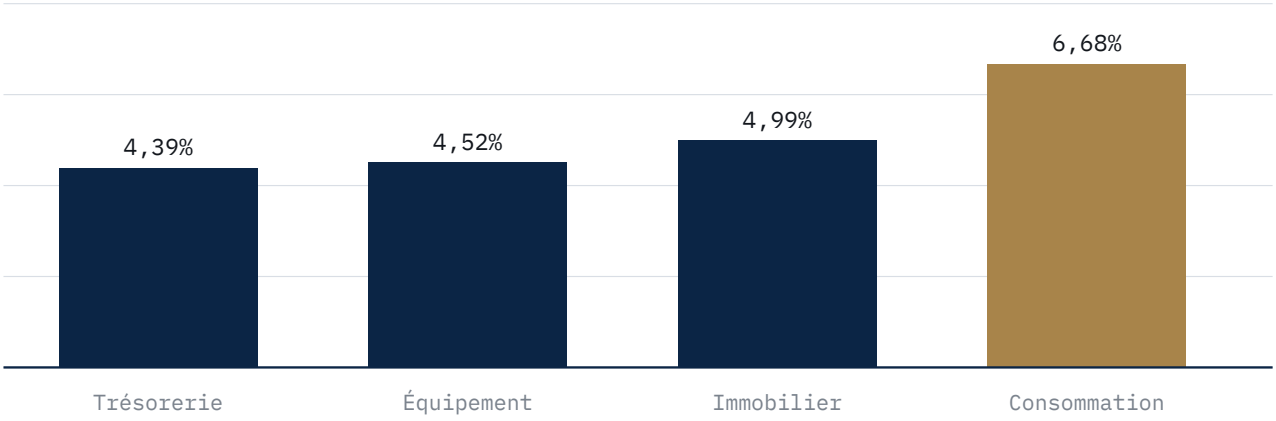
22 OCTOBRE : DIX TEXTES VALIDÉS

Le Comité des établissements de crédit rend un avis favorable sur sept circulaires sur les obligations sécurisées, un amendement de la circulaire sur la vigilance aligné sur le GAFI, une directive sur la **résilience opérationnelle numérique** et une directive sur l'accueil de la clientèle[44].

1ER JANVIER 2027 : LA CLASSIFICATION DES CRÉANCES

La nouvelle circulaire remplace la 19/G : créances saines, sensibles et en souffrance, avec des provisions d'au moins 10 % pour les sensibles, puis 20 %, 50 % et 100 % pour les pré-douteuses, douteuses et compromises ; l'application s'étale sur 3 à 7 ans, 10 ans pour les sensibles[45].

TAUX DÉBITEURS PAR OBJET DE CRÉDIT, T3 2026 (EN %)



Taux global : 4,57 %. Source : Bank Al-Maghrib[47].

ASSURANCE : LA SOLVABILITÉ FONDÉE SUR LES RISQUES

Le régime s'appliquera en 2027 à 13 des 25 entreprises d'assurance et de réassurance, sur la base des comptes 2026[46]. Le projet de loi sur les crypto-actifs reste à l'état de projet[48].

> *Pour les banques marocaines, le 1er janvier 2027 est aussi une échéance.*

LECTURE MOA

La matrice des *impacts*

Ce que chaque évolution du semestre change concrètement dans un établissement : la lecture d'une maîtrise d'ouvrage.

ÉVOLUTION	DONNÉES	PROCESSUS	SYSTÈMES
Hausses de taux BCE	Comportement des dépôts	Budget 2027, gestion actif-passif	Modèles de risque de taux (IRRBB)
FRTB aménagé	Données de marché, multiplicateur	Premier arrêté 2027	Moteurs de calcul du risque de marché
Stress test 2027	Données alignées sur le reporting	Calendrier de soumission	Outils de projection
Solvabilité 2 révisée	Taxonomie 2.10.0	Nouveau SFCR, marge de risque	Outils de reporting prudentiel
Normes AMLA	Données de connaissance client	Mise à jour des dossiers	Outils KYC et filtrage
T+1	Instructions de règlement	Allocations et confirmations au 7 décembre	Messagerie standardisée
Titrisation	Données de portefeuille	Diligence des investisseurs	Reporting investisseurs
AI Act (haut risque)	Inventaire des modèles	Gouvernance des modèles	Outils de scoring et de tarification
Maroc : classification des créances	Signaux de dégradation	Classement et provisionnement	Systèmes de crédit et de comptabilité

> *Au second semestre 2026, presque chaque ligne de cette matrice porte une date en 2027.*

Analyse Kizuna Global Consulting. Tableau indicatif, à adapter au modèle d'activité de chaque établissement.

CHIFFRES CLÉS

Le semestre en *chiffres*

2,50 %
Facilité de dépôt de la BCE depuis le 16 septembre 2026
[2]

15,1 %
CET1 moyen projeté à pleine application de CRR3 (129 banques)
[8]

2029
Fin des aménagements temporaires du FRTB (31 décembre)
[5]

−55 %
Données demandées pour le stress test 2027
[11]

250 %
Couverture du SCR des assureurs français fin juin 2026
[18]

40
Établissements au plus sous supervision directe de l'AMLA
[20]

45
Jetons de monnaie électronique notifiés sous MiCA, dont un significatif
[35]

4,57 %
Taux débiteur moyen au Maroc au troisième trimestre 2026
[47]

13
Assureurs marocains soumis à la solvabilité fondée sur les risques en 2027
[46]

LES SUITES

Et *ensuite* ?

ÉCHÉANCE	TEXTE	CE QUI EST PRÉVU
27 nov. 2026	Tokenisation	Fin des candidatures au groupe européen de standards[31]
1er déc. 2026	Intégration des marchés	Vote de la commission ECON[29]
2 déc. 2026	AI Act	Marquage des contenus générés[33]
7 déc. 2026	T+1	Allocations, confirmations, messages standardisés[24,25]
15 déc. 2026	Bank Al-Maghrib	Réunion du Conseil[41]
17 déc. 2026	BCE	Décision de politique monétaire[4]
Déc. 2026	Reporting EBA	Rapport final sur les ITS de reporting[12]
1er janv. 2027	FRTB · Maroc	Application du FRTB ; classification des créances[6,45]
30 janv. 2027	Solvabilité 2	Application de la révision[14]
10 juil. 2027	AMLR	Application du règlement[20]
11 oct. 2027	T+1	Bascule[24]
2 déc. 2027	AI Act	Haut risque, annexe III[32]

TROIS LEÇONS POUR LES PROJETS D'AUJOURD'HUI

Ne plus compter sur un report. Le FRTB montre qu'un texte peut être aménagé sans être décalé.

Consolider le calendrier. Les échéances de 2027 se superposent sur les mêmes équipes.

Suivre le paquet compétitivité. Attendu au premier trimestre 2027, il pourrait modifier plusieurs règles appliquées aujourd'hui[9].

REPÈRES

Glossaire

FRTB	Cadre Bâle III des exigences en capital pour le risque de marché.
Multiplicateur FRTB	Coefficient propre à chaque banque qui ramène temporairement les exigences au niveau d'avant la réforme.
Output floor	Plancher : les actifs pondérés en modèle interne ne peuvent descendre sous un pourcentage de l'approche standard.
Facilité de dépôt	Taux auquel la BCE rémunère les dépôts des banques.
Marge de risque	Composante des provisions techniques de Solvabilité 2, liée au coût du capital.
SFCR	Rapport public sur la solvabilité et la situation financière d'un assureur.
AMLR	Règlement européen LCB-FT, applicable le 10 juillet 2027.
RTS	Normes techniques de réglementation, adoptées par la Commission sur projet d'une autorité.
T+1	Règlement-livraison des titres un jour ouvré après la négociation.
STS	Titrisation simple, transparente et standardisée.
Jeton significatif	Jeton de monnaie électronique dépassant les seuils de MiCA, supervisé en partie par l'EBA.
Créances sensibles	Au Maroc, créances présentant des motifs d'inquiétude sans être en souffrance.
SBR	Solvabilité basée sur les risques : nouveau régime prudentiel des assureurs marocains.

RÉFÉRENCES

Sources et *références*

1. Monetary policy decisions — BCE, 23 juillet 2026 https://www.ecb.europa.eu/press/pr/date/2026/html/ecb.mp260723~29f24d99bc.en.html
2. Monetary policy decisions — BCE, 10 septembre 2026 https://www.ecb.europa.eu/press/pr/date/2026/html/ecb.mp260910~314e508016.en.html
3. Monetary policy decisions — BCE, 29 octobre 2026 https://www.ecb.europa.eu/press/pr/date/2026/html/ecb.mp261029~9a493adf17.en.html
4. Meeting calendars of the Governing Council — BCE https://www.ecb.europa.eu/press/calendars/mgcgc/html/index.en.html
5. Commission adopts temporary adjustments to Basel III market risk rules to safeguard EU banks — Commission européenne, 4 juin 2026 https://finance.ec.europa.eu/publications/commission-adopts-temporary-adjustments-basel-iii-market-risk-rules-safeguard-eu-banks_en
6. Delegated Regulation on market risk prudential requirements for EU banks published in OJ — A&O Shearman, 11 septembre 2026 https://finreg.aoshearman.com/delegated-regulation-on-market-risk-prudential-requirements-for-eu-banks-published-in-oj
7. EBA no-action letter and technical considerations to support the implementation of the market risk framework — Regulation Tomorrow, 3 août 2026 https://www.regulationtomorrow.com/2026/08/eba-no-action-letter-and-technical-considerations-to-support-the-implementation-of-the-market-risk-framework-for-eu-banks/
8. EBA CRR3/CRD6 dashboard shows banks maintain capital levels well above minimum requirements — EBA, 9 octobre 2026 https://www.eba.europa.eu/publications-and-media/press-releases/eba-crr3crd6-dashboard-shows-banks-maintain-capital-levels-well-above-minimum-requirements-under
9. Commission outlines measures to strengthen Europe's banking sector and support growth — Commission européenne, 17 juillet 2026 https://finance.ec.europa.eu/publications/commission-outlines-measures-strengthen-europes-banking-sector-and-support-growth_en
10. Major bank capital overhaul moves closer to finish line as rules reach White House — CUToday, 17 novembre 2026 https://www.cutoday.info/Fresh-Today/Major-Bank-Capital-Overhaul-Moves-Closer-To-Finish-Line-As-Rules-Reach-White-House
11. The EBA streamlines the 2027 EU-wide stress test with more than 55% reduction in requested data — EBA, 9 novembre 2026 https://www.eba.europa.eu/publications-and-media/press-releases/eba-streamlines-2027-eu-wide-stress-test-more-55-reduction-requested-data
12. The EBA outlines next steps on supervisory reporting simplification and extends implementation timelines — EBA, 6 novembre 2026 https://www.eba.europa.eu/publications-and-media/press-releases/eba-outlines-next-steps-supervisory-reporting-simplification-and-extends-implementation-timelines
13. The EBA publishes revised Guidelines on internal governance — EBA, 5 novembre 2026 https://www.eba.europa.eu/publications-and-media/press-releases/eba-publishes-revised-guidelines-internal-governance-delivering-greater-proportionality-and
14. European Commission adopts amendments to the Solvency II Delegated Regulation — Debevoise & Plimpton, mars 2026 https://www.debevoise.com/insights/publications/2026/03/european-commission-adopts-amendments-to-the-solve
15. Commission Delegated Regulation C(2026) 7016 — simplified risk margin calculation — Conseil de l'UE, ST 14846/26, octobre 2026 https://data.consilium.europa.eu/doc/document/ST-14846-2026-INIT/en/pdf
16. EIOPA responds to the European Commission's proposed changes to the ITS on reporting and disclosure — EIOPA, 12 novembre 2026 https://www.eiopa.europa.eu/eiopa-responds-european-commissions-proposed-changes-its-reporting-and-disclosure-2026-11-12_en

17. EIOPA sets EU-wide expectations for the supervision of private equity-backed insurers — EIOPA, 6 octobre 2026 https://www.eiopa.europa.eu/eiopa-sets-eu-wide-expectations-supervision-private-equity-backed-insurers-2026-10-06_en
18. ACPR : la situation des assureurs au premier semestre 2026 — Échanges Assurances, 5 novembre 2026 https://www.echangesassurances.org/actualites/acpr-situation-assureurs-premier-semestre-2026
19. AMLA takes next step toward 2027 selection of entities for direct supervision — AMLA, 12 mai 2026 https://www.amla.europa.eu/amla-takes-next-step-toward-2027-selection-entities-direct-supervision_en
20. AML/CTF Playbook — EU edition 2: the EU Anti-Money Laundering Authority — A&O Shearman, 16 juillet 2026 https://www.aoshearman.com/en/insights/amlctf-playbook-eu-edition-2-the-eu-antimoney-laundering-authority
21. AMLA finalises key standards for the private sector — Regulation Tomorrow, 1er octobre 2026 https://www.regulationtomorrow.com/2026/10/amla-finalises-key-standards-for-the-private-sector/
22. AMLA adopts key regulatory technical standards — CSSF, 7 octobre 2026 https://www.cssf.lu/en/2026/10/amla-adopts-key-regulatory-technical-standards/
23. AMLA consults on draft standards for an EU-wide AML/CFT database — AMLA, 7 octobre 2026 https://www.amla.europa.eu/press-release-amla-consults-draft-standards-eu-wide-amlcft-database_en
24. ESMA calls on firms to finalise preparations ahead of T+1 settlement deadlines — ESMA, 20 juillet 2026 https://www.esma.europa.eu/press-news/esma-news/esma-calls-firms-finalise-preparations-ahead-t1-settlement-deadlines
25. One year to go for T+1 settlement: the regulatory framework is complete — ESMA, 16 octobre 2026 https://www.esma.europa.eu/press-news/esma-news/one-year-go-t1-settlement-regulatory-framework-complete-now-lets-make-it
26. Council and EP reach provisional political agreement on EU securitisation package — A&O Shearman, 21 octobre 2026 https://finreg.aoshearman.com/council-and-ep-reach-provisional-political-agreement-on-eu-securitisation-package
27. The EU securitisation deal: what was fixed, what's been deferred — Simpson Thacher, 11 novembre 2026 https://www.stblaw.com/about-us/publications/view/2026/11/11/the-eu-securitisation-deal-what-was-fixed-what-s-been-deferred
28. Savings and investments union: Council agrees key elements of crucial measures to deepen EU capital markets — Conseil de l'UE, 9 octobre 2026 https://www.consilium.europa.eu/en/press/press-releases/2026/10/09/savings-and-investments-union-council-agrees-key-elements-of-crucial-measures-to-deepen-eu-capital-markets/
29. European Parliament progresses negotiations on MISP package — Regulation Tomorrow, 22 octobre 2026 https://www.regulationtomorrow.com/2026/10/european-parliament-progresses-negotiations-on-misp-package/
30. ESMA seeks evidence on the use of tokenised collateral in central clearing — ESMA, 9 octobre 2026 https://www.esma.europa.eu/press-news/esma-news/esma-seeks-evidence-use-tokenised-collateral-central-clearing
31. EU seeks nominations for stakeholder group on tokenisation standards in finance — ESMA, 9 novembre 2026 https://www.esma.europa.eu/press-news/esma-news/eu-seeks-nominations-stakeholder-group-tokenisation-standards-finance
32. AI Omnibus enters into force — Commission européenne, 27 juillet 2026 https://digital-strategy.ec.europa.eu/en/news/ai-omnibus-enters-force

33. EU AI Omnibus enters into force, amending the AI Act — White & Case, 4 août 2026
https://www.whitecase.com/insight-alert/eu-ai-omnibus-enters-force-amending-ai-act

34. Public statement: MiCA transitional period ends — ESMA, 23 juin 2026
https://www.esma.europa.eu/sites/default/files/2026-06/ESMA75-113276571-1710_Public_Statement_MiCA_transitional_period_ends.pdf

35. The EBA classifies USDC as the first significant e-money token in the European Union — EBA, 14 octobre 2026
https://www.eba.europa.eu/publications-and-media/press-releases/eba-classifies-usdc-first-significant-e-money-token-european-union

36. ESMA sets out supervisory expectations on services related to unauthorised stablecoins — ESMA, 8 octobre 2026
https://esma.europa.eu/press-news/esma-news/esma-sets-out-supervisory-expectations-services-related-unauthorised

37. Shaping the future of money — discours, BCE, 5 novembre 2026
https://www.ecb.europa.eu/press/key/date/2026/html/ecb.sp261105~6495a0df6f.en.html

38. Trilogue negotiations on the digital euro — Ecommerce Europe, 9 novembre 2026
https://ecommerce-europe.eu/news-item/trilogue-negotiations-on-the-digital-euro/

39. PSD3 and PSR: Council of the EU adopts texts at first reading — Regulation Tomorrow, 4 novembre 2026
https://www.regulationtomorrow.com/2026/11/psd3-and-psr-council-of-eu-adopts-texts-at-first-reading/

40. Communiqué de presse, réunion du Conseil de Bank Al-Maghrib du 22 septembre 2026 — Bank Al-Maghrib
https://www.bkam.ma/content/download/851045/9186656/CdP_ConseilBAM_T3_2026_fr.pdf

41. Bank Al-Maghrib Board meeting — 15 décembre 2026 — Bank Al-Maghrib, agenda
https://www.bkam.ma/en/Forthcoming-events/Bank-al-maghrib-board-meeting-december-15-2026

42. Bank Al-Maghrib muscle son arsenal contre les crises — Hespress, 22 août 2026
https://fr.hespress.com/485760-bank-al-maghrib-muscle-son-arsenal-contre-les-crises.html

43. Paiements par carte au Maroc : Bank Al-Maghrib abaisse les frais d'interchange — Le360, 28 septembre 2026
https://fr.le360.ma/economie/paiements-par-carte-au-maroc-bank-al-maghrib-abaisse-les-frais-dinterchange_HRTFOW7G2FGX5K25ABDGY7UE2I/

44. Communiqué de presse, Comité des établissements de crédit du 22 octobre 2026 — Bank Al-Maghrib
https://www.bkam.ma/fr/content/download/852849/9198919/CdP_CEC_2210_Fr.pdf

45. Créances bancaires : Bank Al-Maghrib durcit les règles de classification — LesEco.ma, 13 mars 2026
https://leseco.ma/business/creances-bancaires-bank-al-maghrib-durcit-les-regles-de-classification.html

46. Assurances : la SBR en 2027 pour 13 compagnies — Boursenews, 6 novembre 2026
https://boursenews.ma/article/alaune/assurances-sbr-2027-13-compagnies-solvabilite

47. Taux débiteurs, enquête du troisième trimestre 2026 — Bank Al-Maghrib, 5 novembre 2026
https://www.bkam.ma/content/download/853607/9204020/Taux débiteurs T3-2026.pdf

48. PLF 2027 : le gouvernement passe à l'encadrement des cryptomonnaies — Hespress, 27 octobre 2026
https://fr.hespress.com/494036-plf-2027-le-gouvernement-passe-a-lencadrement-des-cryptomonnaies.html

Les Cahiers Kizuna sont publiés à titre d'information générale par Kizuna Global Consulting. Ils ne constituent ni un conseil juridique ni un conseil en investissement. Les textes officiels font foi. Informations arrêtées au 18 novembre 2026. Photographies : banques d'images libres de droits (Pexels).
© 2026 Kizuna Global Consulting.

DANS CE NUMÉRO

Septembre 2026 : la BCE relève ses taux pour la deuxième fois de l'année. Le FRTB s'appliquera bien au 1er janvier 2027, Solvabilité 2 révisée au 30 janvier. L'AMLA écrit ses normes, T+1 approche, l'AI Act a ses dates. Le semestre où les échéances de 2027 sont devenues proches.

Pourquoi le FRTB n'a-t-il pas été reporté une troisième fois ?

Que reste-t-il à faire avant Solvabilité 2 révisée ?

Comment absorber cinq grandes échéances en une seule année ?

Que change la nouvelle classification des créances au Maroc ?

Les Cahiers Kizuna sont la revue semestrielle de Kizuna Global Consulting, cabinet de conseil en maîtrise d'ouvrage, banque, assurance, marchés de capitaux et réglementation financière — Paris · Luxembourg · Casablanca.

Chaque numéro réunit le bilan d'un semestre, nos analyses et les échéances à préparer.

kizunagc.com/cahiers · contact@kizunagc.com